

*Tch'ang-chan*, dépendant de la préfecture de *Tsi-nan*, dans la province de *Chan-tong*, sacrifient avec respect à l'emplacement où se trouvent leurs parents des générations défuntés.

Erigé par *Ho Tchouang-kong* en un jour faste du second mois de l'année *ping-wou* (1906) de *Kouang-siu*, sous la grande dynastie *Ts'ing*.

Le président (c. à d. le religieux Taoïste ayant présidé à la cérémonie) *Tchang Neng-chouen*."

Une autre stèle (fig. 30) est ainsi conçue :

„Association conforme à la raison des villages de *Wou-li k'iao* et de *Tao tchouang*, faisant partie du district oriental de la sous-préfecture de *Tch'ang-chan*, qui dépend de la préfecture de *Tsi-nan*, dans la province de *Chan-tong*.



Fig. 30.

Stèle du *Hao-li ch n*

Emplacement de leurs parents de trois générations.

Erigé le deuxième mois de la vingt-neuvième année (1903) *Kouang-siu*.

Le président *Kao Tche-yu*."

D'autres stèles, plus verbeuses, rappellent les traditions qui concernent la montagne *Hao-li*; toutes concourent à nous attester que nous sommes bien là dans le domaine des mânes. — Suivant jusqu'au bout l'allée la plus méridionale des stèles, nous tournons vers le Nord, et, après avoir franchi un porche défendu par deux gardiens farouches, l'un vert et l'autre bleu, nous arrivons devant un grand et beau bâtiment qui est le

171. 森羅殿 *Chen-lo tien* „Salle de *Chen-lo*” (A, XX,